

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°11 - 2017 - DISREN

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Demande de crédit de CHF 40'000.- TTC pour l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle

Responsables : Pierre Graber, François Roch

Résumé exécutif

Le présent préavis concerne la participation du Conseil régional à l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle et les frais de communication y relatifs pour un montant de :

Total : CHF 40'000.- TTC à charge Conseil régional

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Contexte

L'amélioration de l'accessibilité pour les mobilités douces à la gare de Rolle fait partie des mesures du Projet d'agglomération n°2 du Grand Genève (mesure n°12-18) pour lesquels une promesse de cofinancement fédéral à hauteur de 40% du coût de réalisation de la mesure a été obtenue. Pour respecter les engagements calendaires vis-à-vis de la Confédération, un processus de projet a été lancé en 2015 avec une étude de faisabilité qui s'est poursuivie par un appel d'offres sur invitation pour l'élaboration d'un avant-projet détaillé puis d'un projet définitif et l'exécution en vue d'un démarrage des travaux d'ici fin 2018.

L'objectif de la mesure n°12-18 est de renforcer le rôle structurant de la gare de Rolle pour son bassin versant en améliorant son accessibilité pour les modes doux (MD). L'amélioration de l'axe de mobilité douce structurant « horizontal » entre Ruge (Gilly), la Gare de Rolle et Perroy (itinéraire La Suisse à vélo n°1) participe à cet objectif en cohérence avec les intentions exprimées dans le Plan directeur cantonal, le Plan directeur régional et dans la vision de développement stratégique de la Commune de Rolle. Les accès verticaux existants sont à valoriser notamment par le redimensionnement et l'amélioration des passages inférieurs (PI). D'autre part, la connexion entre le secteur d'activités A-One Center et la gare, également en cours de réflexion dans le cadre du projet de réaménagement de la route des Quatre-Communes, est à valoriser.

Une étude de faisabilité (phase1) a été réalisée en 2015 par le bureau Citec afin d'identifier des variantes d'itinéraires mobilité douce entre Ruge (Gilly), la gare de Rolle et Perroy et proposer un premier chiffrage des aménagements projetés. Les partenaires se sont partagés les charges d'études (Cf tableau ci-après).

Ce projet s'inscrit aujourd'hui dans le mécanisme DISREN www.regionyon.ch/disren. Ces montants ainsi que ceux projetés pour la réalisation finale du projet sont synthétisés dans le tableau ci-après :

	Phase 1		Phases 2 et 3			Phase 4	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Pré-étude et Etude de réalisation		Mode de financement	Réalisation
Coût total (TTC)		40 000		110 000			1 036 800
Porteurs de projet		15 000		70 000			<i>à déterminer</i>
Soutien régional	Budget CR Préavis agglo 54-2015	17 500	DISREN Préavis n°11- 2017	40 000		<i>DISREN</i>	
Fonds tiers		7 500		-			

Les étapes 2 et 3 grisées dans le tableau ci-dessus sont l'objet du présent préavis. Les estimations de la phase 4 seront susceptibles de derniers ajustements en fonction des résultats de la phase 2 et 3 ainsi que des fonds tiers qui pourront être réellement mobilisés.

2. Objet du préavis : l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle

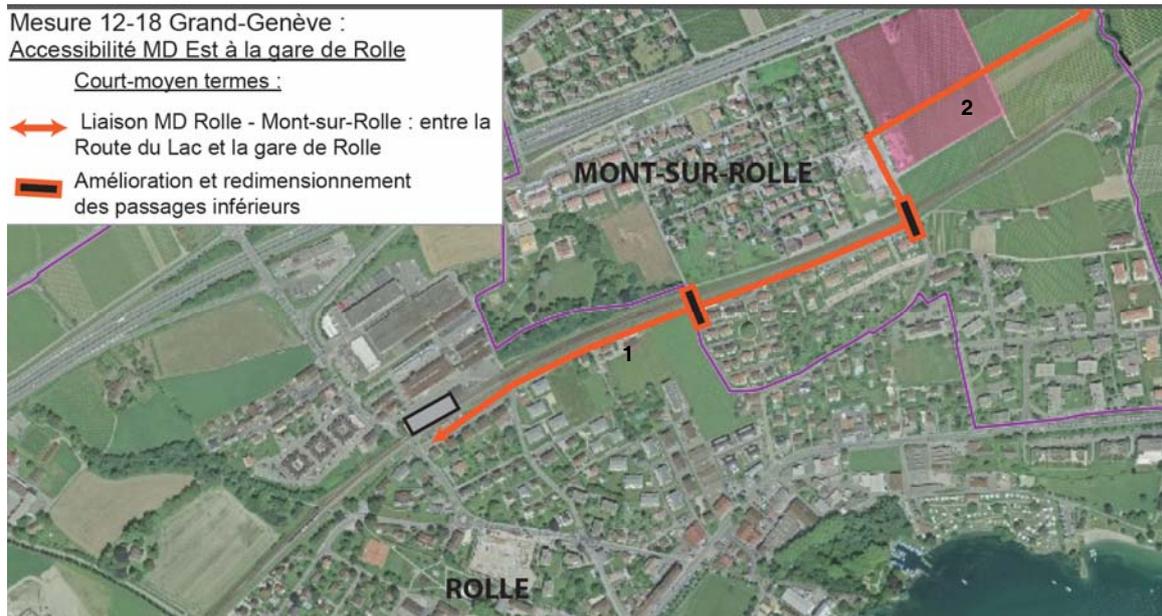
Actuellement, des cheminements de mobilité douce et des PI sous les voies CFF existent mais sont peu lisibles, parfois discontinus, peu directs et peu attractifs pour les usagers notamment par leur typologie d'aménagement. Il s'agit d'intégrer et d'affirmer l'axe de mobilité douce structurant « horizontal » du côté lac des voies CFF dans le réseau actuel en améliorant la qualité des cheminements adjacents et les connexions à ce dernier. Des synergies avec la construction de parois antibruit par les CFF sont recherchées, notamment à Rolle.

Plusieurs projets de développement ou renouvellement urbain sont en cours dans le secteur de la gare de Rolle. Un réaménagement complet de la plateforme de la gare est prévu. Une première étape permettra d'assainir les quais, d'en améliorer l'accès et de réorganiser la place de la gare en termes de fonctionnement et de stationnement pour les voitures, les transports publics et les flux de mobilités douces (réalisations d'ici 2020). Une seconde étape permettra d'intégrer deux voies ferroviaires supplémentaires côté Jura à l'horizon 2030 (projet Léman 2030 – réalisation au plus tôt en 2025). A Mont-sur-Rolle, des projets d'aménagement d'une zone artisanale et de logements sont également en cours.

Par ailleurs, l'itinéraire cyclable La Suisse à vélo n°1 a été identifié comme un axe structurant du schéma cyclable 2030 du Grand Genève. Les améliorations de cet itinéraire s'inscrivent donc en cohérence avec l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise et l'étude cyclable régionale.

Sur la base de l'étude de faisabilité chiffrée élaborée en octobre 2015 par Citec, les communes de Gilly, Rolle, Mont-sur-Rolle et Perroy se sont positionnées. Les communes de Rolle et Mont-sur-Rolle ont validé la poursuite des études pour réaliser une liaison entre la gare de Rolle et la limite communale de Mont-sur-Rolle (côté Perroy) appelée désormais « Liaison MD Rolle_Mont ». Le tracé identifié est le suivant ¹:

¹ Voir Annexe A pour tous les détails



- A court - moyen termes (tronçon orange) 1 : création d'un cheminement modes doux la gare de Rolle et l'intersection de la Route du Lac et le Chemin du Carroz et notamment par un nouveau revêtement, du marquage et l'élargissement du Chemin de la Bourdonnette et du Sentier de l'Hôpital et d'une signalisation verticale et horizontale ;

- A court - moyen termes (tronçon orange) 2 : le tronçon du Chemin du Carroz entre la Route du Lac et la limite communale entre Mont-sur-Rolle et Perroy ne devra faire l'objet que d'aménagement mineur ;

- A court - moyen termes (PI orange) : amélioration et redimensionnement si nécessaire des passages inférieurs de Wellingtonia (Chemin du Petit Pont) et du Chemin de la Bourdonnette / Route de l'Hôpital.

Selon la pratique du Conseil régional et comme c'est également le cas pour le programme régional de réorganisation des transports publics, environ 10% des frais d'étude sont réservés pour l'élaboration de supports de communication en rapport avec l'étude ou encore pour l'information lors des phases de chantiers, l'inauguration de l'itinéraire voire lors de la promotion de la liaison modes doux.

3. Organisation et calendrier

La commune de Rolle via son service technique assura le pilotage et le suivi technique et administratif du mandat. Le Conseil régional l'assistera dans ces tâches.

Le Comité de pilotage du mandat (COPIL) sera composé des représentants politiques en charge des questions de mobilité des communes de Rolle, Mont-sur-Rolle et du Conseil régional du district de Nyon. Il sera le maître d'ouvrage.

Le COPIL sera chargé de pré-valider le cadre et le budget du mandat en amont des autorités municipales et du Comité de direction du Conseil régional. Durant le mandat, le COPIL pré-validera les phases de la démarche. Les éléments qui seront présentés au COPIL auront été discutés préalablement avec le groupe technique.

Lors de la phase de réalisation, les communes de Rolle et Mont-sur-Rolle assumeront la maîtrise d'ouvrage sur leur territoire respectif.

Chaque commune demandera les crédits à sa charge avant le passage du préavis intercommunal DISREN sans quoi la participation régionale ne pourra être débloquée. Le montant de la participation DISREN a été annoncé dans chaque demande de crédits communaux sous réserve de la validation du Conseil intercommunal.

Voici le calendrier de la démarche :

Lancement de l'appel d'offres sur invitation	22 décembre 2016
Vote des crédits communaux à Mont-sur-Rolle	Avant le 30 mars 2017
Vote des crédits communaux à Rolle	Avant le 30 mars 2017
Vote du préavis au Conseil intercommunal	30 mars 2017
Lancement de l'étude d'avant-projet détaillé	Printemps 2017
Elaboration du projet définitif y compris demandes de crédits et mise à l'enquête – 2 ^{ème} phase du présent mandat	2 ^{ème} semestre 2017

4. Financement

Suite à la procédure d'appel d'offres sur invitation, quatre offres ont été réceptionnées des bureaux : O. Peitrequin, Mozini et Caviezel SA, Schopfer et Niggli SA et Schenk & Rolle SA. Le bureau Bovard & Nickl n'a pas pu répondre à l'appel d'offres

Suite à l'analyse des offres, le COPIL et le CoDir du Conseil régional ont adjugé le mandat au bureau d'ingénieurs civils Mozini et Caviezel. L'offre est annexée à ce préavis². Le mandat se monte à CHF 103'599.- TTC, que nous arrondissons à CHF 105'000.- TTC.

Les montants se répartissent de la manière suivante. Le montant à charge du Conseil régional s'élève donc à CHF 35'000.- TTC.

Coût du mandat Mosini & Caviezel selon offre du 27.01.2017

Phase 2 - Avant-projet détaillé	CHF	47'817	TTC	
Phase 3 - Projet d'ouvrage	CHF	55'782	TTC	
Total	CHF	103'599	TTC arrondi	CHF 105'000 TTC

	Répartition			
	[%]	Phase 1 [CHF TTC]	Phase 2 [CHF TTC]	Total arrondi [CHF TTC]
Rolle	33%	15'939	18'594	35'000
Mont-sur-Rolle	33%	15'939	18'594	35'000
Conseil régional (DISREN)	33%	15'939	18'594	35'000
Total	100%	47'817	55'782	105'000

Selon la pratique du Conseil régional un montant correspondant à environ 10% des frais d'étude est ajouté pour les frais liés à la communication. La part régionale s'élevant à CHF 35'000.- TTC, un montant de CHF 5'000.-TTC pour la communication est ajouté. La participation régionale est de CHF 40'000.- TTC.

² Annexe B : Offre du bureau Mozini et Caviezel SA du 27 janvier 2017

5. Conclusion

La liaison modes doux Rolle_Mont-sur-Rolle, par la création d'un cheminement le long des voies CFF, l'amélioration des axes existants et de deux passages inférieurs, permettra de compléter le maillage cyclable pour l'accessibilité Est de la gare de Rolle qui va se transformer dans les prochaines années en une réelle plateforme multimodale régionale. L'accessibilité Est est conduite par la commune de Rolle directement pour faciliter les connexions avec le site d'entreprises de l'A-One.

La mise en œuvre de cette mesure d'agglomération est également une première réalisation du schéma cyclable régional.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°11-2017 - DISREN relatif à une demande de crédit DISREN de CHF 40'000.- TTC pour la participation régionale à l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle,

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

ouï le rapport de la commission des finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accorder le crédit DISREN de CHF 40'000.- TTC,

d'imputer le montant total de CHF 40'000.- TTC sur le compte DISREN 200.3185 (à créer).

d'accepter la clé de répartition du financement à raison de 25% de la part régionale pour le cercle solidaire

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 9 février 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegnny

Patrick Freudiger

Annexes :

A – Répartition financière DISREN

B – Documents de l'appel d'offres en marché public – Offre du bureau Mozini et Caviezel janvier 2017

Les annexes sont sur le serveur : http://www.regionyon.ch/serveurs_fichiers/serveur_ci/

Mot de passe : asd6534

Fiche de répartition financière DISREN

Phases actuelles du projet

1	2	3	4
---	---	---	---

Nom du projet : LIAISON MODES DOUX ROLLE_MONT-S-ROLLE

N° de préavis : 11-2017-DISREN
Communes territoriales : Mont-sur-Rolle, Rolle

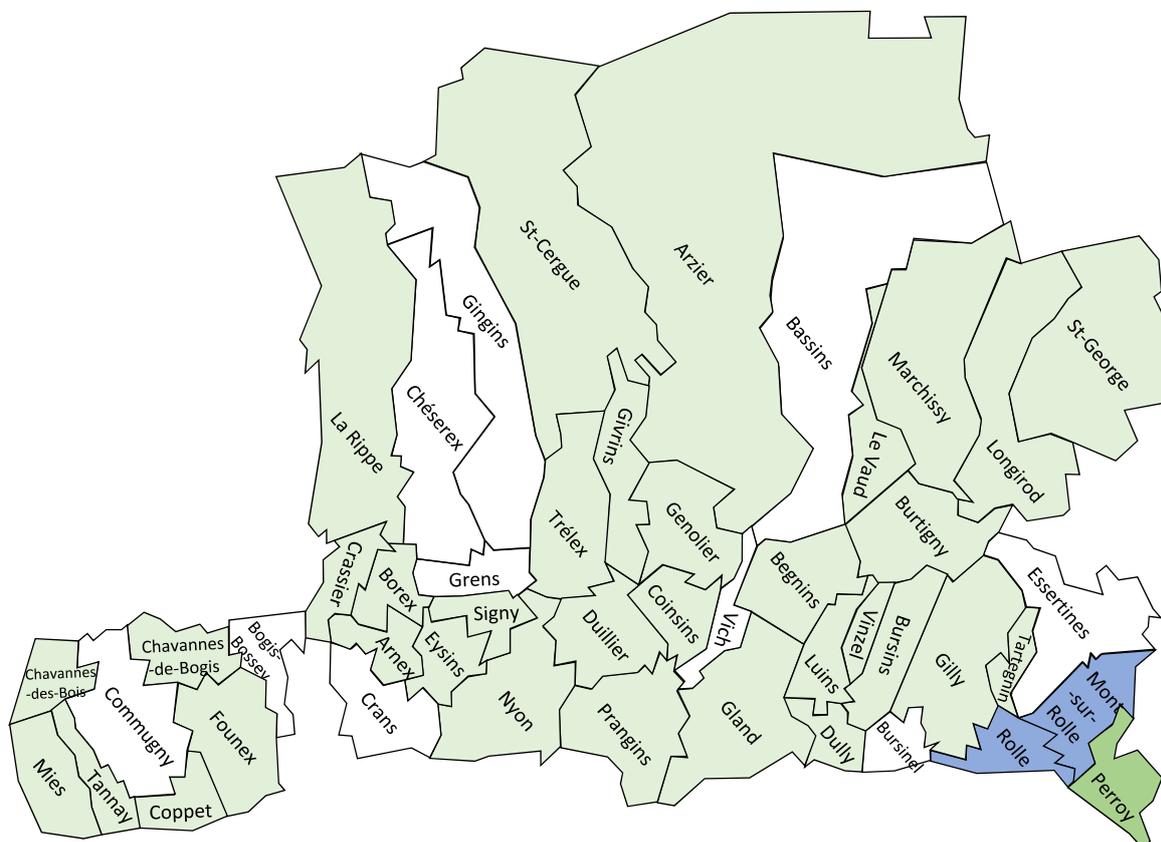
1. Financement du projet

Coût total du projet	CHF	1'036'800.-	
Financement par des tiers	CHF	570'240.-	55 %
Part régionale	CHF	466'560.-	45 %

2. Répartition des cercles

Pour rappel, la **part régionale** est à répartir selon le mécanisme des cercles DISREN, c'est-à-dire entre le **cercle porteur** et le **cercle solidaire**.

Cercles	Communes	%	Montant en CHF
1. Cercle porteur A	Mont-sur-Rolle, Rolle	75 %	CHF 349'920.-
2. Cercle solidaire A	Perroy	1 %	CHF 4'665.60
3. Cercle solidaire B	Mies ; Chavannes-des-Bois ; Tannay ; Coppet ; Founex ; La Rippe ; Crassier ; Borex ; Arnex ; Eysins ; Signy ; Nyon ; Trélex ; Saint-Cergue ; Arzier, Givrins ; Genolier ; Duillier ; Coinsins ; Prangins ; Gland ; Begnins ; Luins ; Dully ; Vinzel ; Bursins ; Gilly ; Tartegnin ; Burtigny ; Le Vaud ; Marchissy ; Longirod ; Saint-George	24 %	CHF 111'974.40



3. Critères de détermination des cercles DISREN

Cercles	
1. Cercle porteur A	Communes porteuses du projet
2. Cercle solidaire A	Commune concernée par le projet à long terme
3. Cercle solidaire B	Autres communes

4. Financement selon mécanisme DISREN

Cercles	Montant en CHF	Nbre habitants/cercle	%	Moyenne en CHF/hab
1. Cercle porteur A	349'920.-	8'711	10.2%	CHF 40.17
2. Cercle solidaire A	4'665.60	1'469	1.7%	CHF 3.18
3. Cercle solidaire B	111'974.40	75'052	88.1%	CHF 1.49-

La moyenne en CHF/hab est calculée de manière globale sur l'ensemble des communes concernées. Ce montant change pour chaque commune en fonction des impôts conjoncturels des trois dernières années.

5. Impact sur le plafond annuel DISREN

Impact en % (avant compensation)	2.2 %
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0.02 pt